



**LA SOUTERRAINE**  
ENGAGÉE PAR NATURE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 10 juin 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le dix juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du quatre juin deux mille vingt cinq, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

**Présents :** MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, AUDOUSSET, MOUTAUD, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, DONY, MARTIN, KERSEKENS, RIGAUD, MATHIEU, GUERET, LEPINE, JOFFRE, LAVAUD, JAMMOT, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY.  
formant la majorité des membres en exercice.

**Excusée :** Mme BIENVENU

### **Procurations :**

Monsieur Julien OMONT a donné pouvoir à Monsieur Julien DELANNE  
Monsieur Julien BORIE a donné pouvoir à Monsieur Etienne LEJEUNE  
Monsieur Victorien VINCENT a donné pouvoir à Madame Marie AUCLAIR-DECOURSIER  
Monsieur Romain VALADOUR a donné pouvoir à Madame Mégane LEPINE

Madame Karine NADAUD-MONTAGNAC est désignée secrétaire de séance.

|                                           |          |              |      |
|-------------------------------------------|----------|--------------|------|
| Nombre de membres en exercice             | : 29     | Votes pour   | : 28 |
| Nombre de membres présents et représentés | : 24 + 4 | Votes contre | : 0  |
| Nombre de suffrages exprimés              | : 28     | Abstention   | : 0  |

### **Objet : Tarifs supplémentaires 2025**

De nouveaux tarifs sont votés pour l'année 2025

| RUBRIQUE                                             | UNITE | MODE DE CALCUL              | 2025     |
|------------------------------------------------------|-------|-----------------------------|----------|
| Location d'une salle communale pour activité payante | 1     | 1 Activité 3 h maximum      | 10,00 €  |
| Location Espace Bridiers                             | 1     | Cérémonie, vin d'honneur... | 200,00 € |
| Branchement provisoire                               | 1     |                             | 306,00 € |

Il est proposé au Conseil municipal de voter la proposition de tarifs supplémentaires qui figure sur le présent document.

**Sens du vote :**

**Adoption** ☒

**Rejet** ☐

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, onze juin deux mille vingt cinq

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20250610-2025-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Publication : 12/06/2025

  
Le Maire,  
Etienne LEJEUNE

Publié le 16 juin 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.